

PROCES VERBAL DU 7 MARS 2016

L'an deux mille seize, le lundi sept mars à dix- neuf heures trente, les membres du conseil municipal de la commune légalement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M BALLOT, maire.

SONT PRESENTS:

Mrs BALLOT, BREDEAUX, CHERON, de CHANAUD, DROUET ; Mmes DUVAL, FONTAINE, GOSSET ; Mrs GRENIER J, GRENIER K ; Mme HOYER ; Mrs LECOMTE, LEGUENNEC O, LEGUENNEC P ; Mme LEJEUNE ; Mrs LEMENAGER, NOYEAU, PAUL, POUSSET ; Mme RENAULT ; M TISSIER ; Mme VIEL ; M WIECKOWSKI.

POUVOIRS:

Mme LECLAVIER à Mme LEJEUNE
Mme PINCHARD à M GRENIER K
Mme HUBLIN à M PAUL

A L'ORDRE DU JOUR:

- * Approbation du compte-rendu du 12 janvier 2016
- * Approbation du compte administratif 2015 de LA VESPIERE
- * Approbation du compte administratif 2015 de FRIARDEL
- * Approbation du compte de gestion 2015 de LA VESPIERE
- * Approbation du compte de gestion 2015 de FRIARDEL
- * Affectation des résultats 2016
- * Questions diverses

Secrétaire de séance Mme DUVAL Bernadette

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 12 JANVIER 2016

M le Maire demande aux membres du conseil les éventuelles observations.
Aucun commentaire n'étant fait le compte-rendu du 12 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA VESPIERE

M le Maire informe les membres du conseil que Mme TIRSANE, Trésorière de Livarot n'est pas présente du fait qu'elle est en congé maladie.

M le Maire commente les écritures du compte administratif de LA VESPIERE chapitre par chapitre, et rappelle que les chiffres sont en tous points conformes avec le compte de gestion de la Trésorerie.

Ce compte administratif donne les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 063 470.54 €
Recettes	1 169 499.58 €

Excédent 2015	106 029.04 €
Excédent reporté N-1	85 389.58 €
Résultat de clôture cumulé	191 418.62 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	137 817.35 €
Recettes	577 222.31 €
Excédent 2015	439 404.96 €
Déficit reporté N-1	-312 201.83 €
Résultat de clôture cumulé	127 203.13 €

Soit un résultat cumulé de l'exercice 2015 excédentaire de 318 621.75 €

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 de LA VESPIERE dressé par le Maire, celui-ci s'étant retiré au moment du vote, M DROUET conseiller prend la présidence

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE ce compte administratif 2015 par

POUR	25
CONTRE	0
ABSENTION	0

M le Maire est ensuite invité à reprendre son siège pour la suite de la séance

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE FRIARDEL

M le Maire invite ensuite les membres du conseil à procéder de même pour le compte administratif 2015 de FRIARDEL, qui donne les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	91 508.55 €
Recettes	103 766.12 €
Excédent 2015	12 257.57 €
Excédent reporté N-1	31 445.55 €
Résultat de clôture cumulé	43 703.12 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	12 295.82 €
Recettes	17 114.35 €
Excédent 2015	4 818.53 €
Déficit reporté N-1	15 129.58 €
Résultat de clôture cumulé	-10 311.05 €

Soit un résultat cumulé de l'exercice 2015 excédentaire de 33 392.07 €

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 de FRIARDEL, dressé par le Maire, celui-ci s'étant retiré au moment du vote, M DROUET, conseiller prend la présidence

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE ce compte administratif 2015 par

POUR	25
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Suite à cette approbation, M le Maire est invité à reprendre la présidence de l'assemblée pour la suite de l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 DE LA VESPIERE

M le Maire en l'absence de Mme la Trésorière, après l'approbation du compte administratif 2015 approuvé en son absence par le conseil municipal, demande aux membres d'approuver le compte de gestion 2015 de LA VESPIERE, en tous points conformes avec le compte administratif 2015, et qui donne les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 063 470.54 €	
Recettes	1 169 499.58 €	
Excédent 2015		106 029.04 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	137 817.35 €	
Recettes	577 222.31 €	
Excédent 2015		439 404.96 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE ce compte de gestion 2015 visé et certifié conforme par m LE Maire et qui n'appelle aucune observation.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 DE FRIARDEL

Il est ensuite procédé de même pour le compte de gestion 2015 de FRIARDEL, qui donne les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	91 508.55 €	
Recettes	103 766.12 €	
Excédent 2015		12 257.57 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	12 295.82 €	
Recettes	17 114.35 €	
Excédent 2015		4 818.53 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE ce compte de gestion 2015 de FRIARDEL en tous points conformes avec le compte administratif 2015.

AFFECTATION DES RESULTATS 2015

Après avoir entendu la lecture des comptes administratifs, de l'approbation des comptes de gestion de LA VESPIERE et de FRIARDEL pour l'exercice 2015 et constatant un excédent global de 235 121.74 €, et après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'affecter la somme de 235 121.74 € en recettes de fonctionnement au compte 002 Excédent antérieur reporté.

QUESTIONS DIVERSES

NOMS DES RUES

Suite à la fusion des deux communes, et dans un esprit d'égalité, il a été décidé lors d'un conseil précédent, de créer une commission « Noms des rues » afin de dénommer les voies de la commune historique de FRIARDEL, et de numéroter les habitations.

Suite à la réunion de cette commission, un dossier a été remis à chaque conseiller en même temps que la convocation constitué d'une carte de FRIARDEL ainsi que la liste des intitulés des voies.

M CHERON fait une remarque concernant le Chemin des Hêtres, dont l'intitulé ne lui paraît pas approprié, et propose de dénommer le Chemin des Hêtres, Chemin du CLOS FOSSE, ce qui est accepté par les membres.

La décision sera prise lors de la prochaine réunion de conseil en date du 29 mars prochain.

COMITES DES FETES

M le Maire demande à faire un point au sujet des comités des fêtes de LA VESPIERE et de FRIARDEL.

Un certain désaccord étant ressenti par le comité des fêtes de FRIARDEL, M le Maire propose de venir à FRIARDEL rencontrer les membres du comité des fêtes le mardi 22 mars 2016 à 20 heures 30 afin d'exposer son point de vue du devenir des deux comités.

REPAS DES ANCIENS

M le Maire informe les membres du conseil que le Comité des anciens est à la recherche de bénévoles pour le repas des anciens qui aura lieu le 3 avril 2016 à la salle des fêtes de LA VESPIERE-FRIARDEL.

DIVERS

M TISSIER informe le conseil de l'invitation qu'il a reçu de la paroisse d'ORBEC concernant la journée de recueillement qui aura lieu le 25 mars 2016 à partir de 15 heures au départ de l'Eglise de LA VESPIERE, et en fait part à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 20.

VU pour être affiché le 10 mars 2016, conformément
Au Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire

Sylvain BALLOT